

# **Dialogue politique sur la gestion des passifs éventuels**

## **Séance 1 : Compréhension des risques**

**Pretoria, Afrique du Sud  
7 et 8 décembre 2016**

- Le concept de la gestion des risques
- Comprendre les risques résultant des passifs éventuels (PE)
  - Types et principales caractéristiques des PE
  - Risques financiers associés aux PE
- Remarques finales

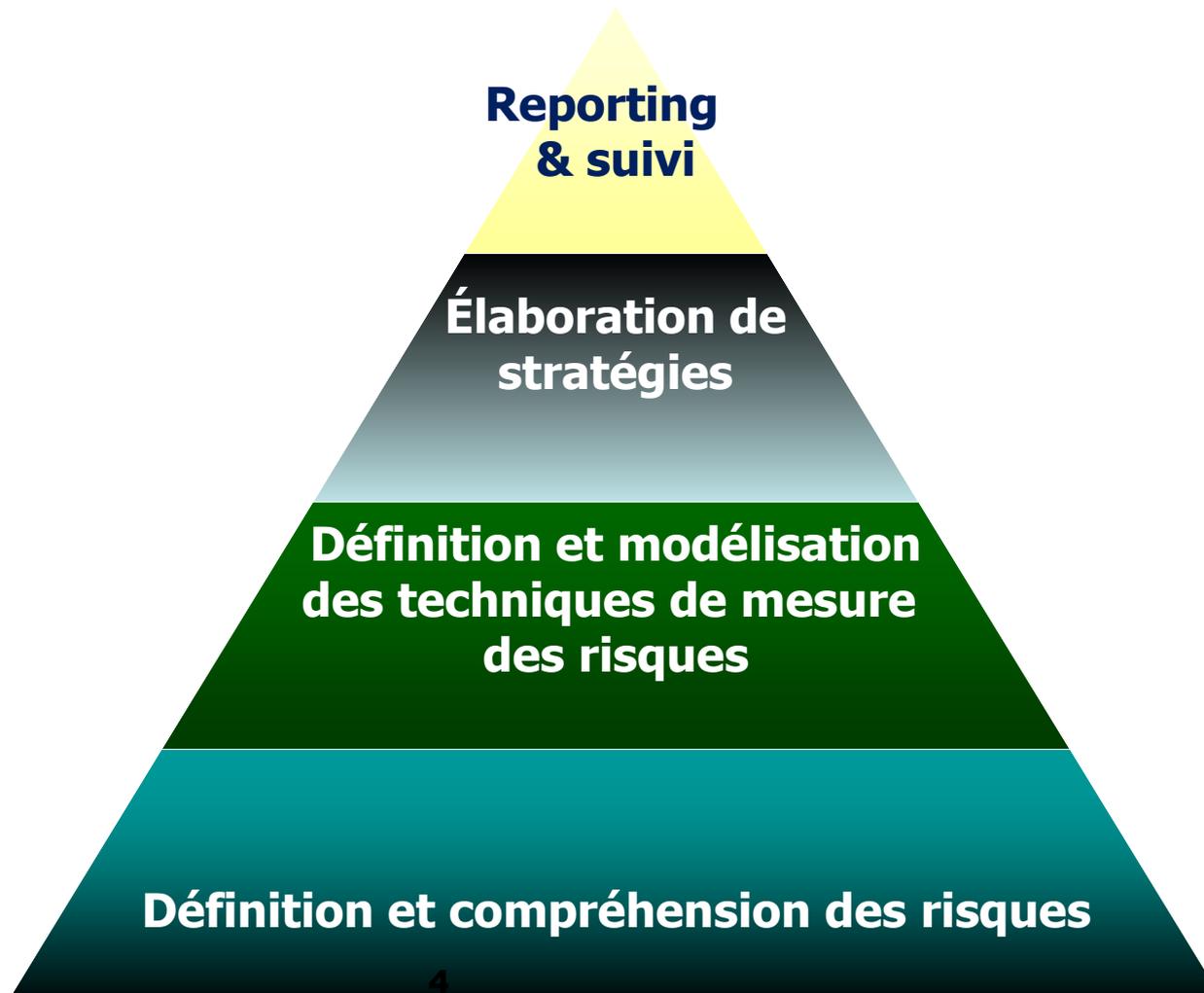
# Le concept de la gestion des risques

- Les risques peuvent provenir de l'incertitude des marchés financiers, d'obligations juridiques, de contreparties, d'accidents, de procédures opérationnelles, de catastrophes naturelles, ou d'événements liés à une cause incertaine ou imprévisible fondamentale.
- La gestion des risques est le processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation, de contrôle, d'évitement, de minimisation ou d'élimination de risques inacceptables.
- Son but est de soutenir une meilleure prise de décision au travers de la compréhension des risques inhérents à une proposition et de leur impact probable.

Source : [www.wikipedia](http://www.wikipedia), [ISO 31000](http://ISO 31000)

# Le concept de la gestion des risques

## Phases du processus



# Comprendre les PE

- **Les PE explicites**

- Obligations juridiques de l'État de faire des paiements uniquement en cas de survenance d'événements particuliers
- Exemples : garanties (ou couvertures) de l'État, régimes d'assurance publique, garanties d'échanges commerciaux et de taux de change

- **Les PE implicites**

- Obligations morales des gouvernements de s'engager
- Exemples : les renflouements de banques, les manquements aux obligations non garanties des gouvernements locaux/entreprises publiques, la restauration de l'environnement, le secours en cas de catastrophe

Source : Progrès en gestion des risques de la dette publique, OCDE, 2005

# Comprendre les PE

## Principales caractéristiques

- **Degré d'incertitude**
  - Les PE ne se concrétisent qu'en cas de survenance de certains événements et le montant du versement financier dépend de la structure de l'engagement
- **Vaste gamme de sources**
  - Les PE peuvent résulter de sources très diverses [y compris les garanties du Trésor public, les régimes d'assurance tels que l'assurance (ou la garantie) des dépôts, les contrats sur produits dérivés et les partenariats public-privé (PPP)] avec l'implication d'un certain nombre d'institutions publiques et privées
- **Biais d'optimisme**
  - Plusieurs cas-pays indiquent que les gouvernements témoignent en général d'une certaine partialité à l'égard des résultats positifs des passifs éventuels

# Comprendre les risques résultant des PE

- **Le risque de crédit** est particulièrement pertinent pour les PE
  - Il se rapporte au risque de non-remboursement par les emprunteurs pour des prêts ou d'autres actifs financiers, ou par une contrepartie dans le cadre des contrats financiers.
- **Le risque opérationnel**
  - Le risque de pertes directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, de son personnel, des systèmes internes ou à des événements externes
- **L'aléa moral**
  - Si les passifs éventuels sont mal gérés, ils ont tendance à être associés à un problème important d'aléa moral parmi les bénéficiaires

Source : Progrès en gestion des risques de la dette publique, OCDE, 2005 et Directives révisées pour la gestion de la dette publique 2014 du FMI et de la Banque mondiale

# Comprendre les risques résultant des PE

- **Une gouvernance efficace des passifs éventuels exige :**
  - Un cadre juridique solide
  - Une gestion des risques au niveau des politiques et des projets (voir la diapositive 4)
  - Des mesures (dispositions) institutionnelles des rôles et des responsabilités
- **Une approche centralisée de la gestion des risques**
  - Des exemples-pays suggèrent une « efficacité (ou un optimum) de Pareto » lorsque les risques associés aux PE sont gérés en tant que partie intégrante de la gestion de la dette. Sinon, les gestionnaires de la dette doivent être informés des passifs éventuels explicites que le gouvernement a conclus.

Source : Progrès en gestion des risques de la dette publique, OCDE, 2005 et Directives révisées pour la gestion de la dette publique 2014 du FMI et de la Banque mondiale

# Remarques finales

- Les PE sont des sources importantes de risques budgétaires
- La mauvaise gestion de ces risques peut entraîner une instabilité financière sérieuse
- De bonnes pratiques de gestion des risques en matière de PE suggèrent ce qui suit :
  - ✓ Identification et classification
  - ✓ Mesure et établissement des coûts
  - ✓ Conception et application des techniques de réduction des risques
  - ✓ Suivi et reporting (déclaration des données) des PE.

# Remarques finales

- En adoptant une approche de la gestion des PE fondée sur les risques, nous pouvons mieux comprendre, mesurer et gérer de manière efficace l'exposition
- Une approche fondée sur les risques est nécessaire mais n'est pas suffisante pour la gestion prudente des PE.  
D'autres éléments comprennent :
  - La coopération et la coordination efficaces avec toutes les parties prenantes
  - La garantie des principes de transparence et de responsabilité financière